



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

St-Légier-La Chiésaz, 10 mai 2019

Les comptes de St-Légier-La Chiésaz à nouveau dans les chiffres noirs !

La légère embellie enregistrée dans les comptes 2017 avec des comptes justes équilibrés se confirme en 2018 par un excédent de produits de 926'544.- francs, sur un total des comptes qui atteint 35,4 mios. Le budget tablait sur un excédent de recettes de 25'000 francs. Ce bon résultat est réalisé malgré une nouvelle ponction supplémentaire d'environ CHF 700'000.- entre la péréquation horizontale (fonds en faveur des communes vaudoises) ou de notre participation à la facture sociale (canton).

Comme annoncé au moment de la validation du budget 2018, ce résultat résulte de recherches d'économies et de l'augmentation de 3 points d'impôts (67 à 70 points) acceptée par le conseil communal.

La marge d'autofinancement atteint 4,6 millions, alors que les investissements nets engagés en 2018 s'élèvent à 3,4 millions.

L'appréciation des recettes fiscales laissent apparaître un léger bonus sur les encaissements par rapport au budget de l'ordre de 2.76 %. Les impôts aléatoires (successions, mutations, gains immobiliers) justifient largement cet écart.

42.5 % des charges de la commune sont dévolues à la facture sociale, la péréquation entre communes et aux participations intercommunales !

Les dépenses émergeant aux investissements sont pour l'essentiel les travaux du patrimoine financier de CHF 700'000.- (participation Espace régional Les Pléiades, étude téléski de la Châ, entretiens lourds de bâtiments), patrimoine administratif 1,2 mios (reconstruction de la Halle des fêtes de Praz Dagoud), ou encore le service des routes 1,7 mios (achat de véhicules, virage zone industrielle de la Veyre, entretiens lourds des routes).

Communiqué de presse /30.04.2019/ aby

Contact : Alain Bovay, syndic, 079 210 25 42